

Le Pacte pour l'emploi interpelle le milieu communautaire

MONTREAL, le 18 mars /CNW Telbec/ - Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Monsieur Sam Hamad, a annoncé aujourd'hui les détails du Pacte pour l'emploi. À bien des égards, cette initiative constitue une réponse gouvernementale audacieuse à l'importance croissante de faire face aux nouveaux défis que pose le marché du travail et ainsi favoriser l'insertion en emploi des personnes éloignées ou exclues du marché du travail. En ressort également l'importance d'un partenariat renouvelé entre les instances patronales, syndicales, institutionnelles et communautaires. L'ouverture manifestée par le ministre relativement au rapprochement entre les organismes et les entreprises nous apparaît particulièrement prometteuse, surtout sur le plan de l'accompagnement en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Le Pacte pour l'emploi représente un investissement de près d'un milliard de dollars dont plus de la moitié provient du gouvernement du Québec et est composé essentiellement d'argent neuf. Parmi les mesures proposées, soulignons notamment la bonification du soutien financier lié aux mesures et services publics d'emploi, l'accès facilité à la formation, notamment pour la main-d'œuvre peu qualifiée et le renforcement des mesures spécifiques à l'intention des personnes handicapées, immigrantes ou membres d'une minorité visible, ainsi que des jeunes.

La présidente de la COCDMO et membre de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), madame Sylvie Roy, soulignait d'ailleurs à la suite de la conférence du ministre : "Le Pacte pour l'emploi semble ouvrir un espace de travail propice à un véritable partenariat au service de l'intégration en emploi des personnes éloignées ou exclues du marché du travail. Les engagements pris par le ministre invitent à penser que les moyens seront au rendez-vous afin que les organismes œuvrant au développement de la main-d'œuvre puissent déployer leur savoir-faire à cet égard, et être pleinement mis à contribution, pour le meilleur bénéfice des individus et des entreprises qui feront appel à une main-d'œuvre peut-être moins traditionnelle, mais qui a tant à offrir, pourvu qu'elle puisse bénéficier du support approprié."

Dans cet esprit, la COCDMO encourage tous ses membres et partenaires à répondre activement à l'appel du ministre et à être partie prenante du Pacte pour l'emploi, en proposant des projets novateurs et en assurant la prestation de services favorisant l'intégration et le maintien en emploi des clientèles visées. La COCDMO suivra de très près le dossier au cours des prochains mois...

À propos de la Coalition

La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) est reconnue comme mandataire du milieu communautaire depuis 1992. La Coalition représente divers réseaux et organismes œuvrant dans toutes les sphères du développement de la main-d'œuvre : insertion en emploi, formation et éducation, développement local et communautaire, défense des droits, économie sociale, etc. La Coalition rejoint par le biais de ses membres près de 800 organisations réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Au cœur de ses activités, se trouvent la défense et la promotion des droits des personnes éloignées ou exclues du marché du travail. La Coalition siège à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et prend part activement aux débats entourant le développement de la main-d'œuvre au Québec.

Renseignements : Martin Frappier, coordonnateur, 514 948-0505
mfrappier@cocdmo.qc.ca;

Source : Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre
(COCDMO); www.cocdmo.qc.ca